ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1967 - 5me CIRCONSCRIPTION

BÉZIERS - SAINT-PONS

COMITÉ POUR LA RÉPUBLIQUE NOUVELLE



Henri FAGES

Licencié-es-Sciences
Professeur de Sciences Physiques
Ancien Directeur d'Etablissement d'Enseignement Secondaire
Membre fondateur du Club Cambacérès de promotion économique et sociale, à Béziers

Suppléant : Camille LASSALLE

Maître artisan
Ancien membre de la Jeunesse Catholique de France
Membre fondateur de la Confédération Nationale des Organisations de Défense Professionnelle
Secrétaire du Club Cambacérès

Électrices, Électeurs,

En Décembre 1965, vous avez élu pour sept ans au suffrage universel le Président de la République

Vous reconnaissiez les services rendus.

— Restauration de la République,

— Indépendance retrouvée,

— Remboursement par anticipation des dettes extérieures,

— Déficit budgétaire stoppé,

— Armée moderne et bouclier nucléaire au pouvoir de dissuasion réel, malgré les sarcasmes imbéciles d'une propagande contraire,

— Monnaie solide, garantie par une encaisse métallique jamais inégalée,

— Fermeté payante dans les discussions agricoles du Marché Commun,

— Détente avec les pays de l'Est, brisant le cercle infernal des deux blocs.

Vous ne pouvez vous déjuger.

Cette indépendance retrouvée permet à la France d'affirmer sa personnalité et son génie traditionnels.

Affirmer sa personnalité de Nation :

Ce n'est pas retourner à un passé révolu, mais poser la condition essentielle d'un épanouissement nouveau en dehors des contraintes étrangères.

Ce n'est pas vouloir un splendide isolement, c'est se donner les moyens de vivre en paix avec tout le monde. Les guerres ont coûté assez cher à la France pour qu'elle ne désire pas s'engager dans celle des autres.

ORGANISATION EUROPEENNE

C'est une nécessité. Le fonctionnement du Marché Commun, conduira logiquement à une organisation politique débouchant sur une Confédération d'abord, une Fédération ensuite.

CONSTITUTION

Le Président de la République assume les responsabilités de la Direction Générale et de l'Orientation de la politique de la Nation. Il est obligé de laisser à d'autres, Gouvernement et Parlementaires, le soin de débroussailler les questions que pose la vie particulière de la Nation.

C'est là que sont les ombres du régime.

Il nous paraît nécessaire de supprimer :

— Le **Sénat**, dont l'influence sur les affaires est devenu pratiquement inexistant devant l'importance prise par l'Assemblée Nationale.

Le **Conseil Economique et Social**, dont le rôle purement consultatif est sans influence notable.

Par contre créer :

Une **Chambre Economique élue**, synthèse des deux organismes précédents par la réunion des représentants des régions, des communes et des organisations professionnelles, et des syndicats ouvriers.

L'Assemblée Nationale débattrait des grandes options.

La Chambre Economique, au carrefour des données économiques par ses représentants, dégagerait et poserait les problèmes.

Après les options de l'Assemblée Politique, la Chambre Economique serait chargée de mettre les options en forme.

En cas de contestation : référendum devant le pays.

DEFENSE DES INTERETS REGIONAUX

Domaine Viticole. La politique du revenu doit être déterminée

— Par le respect de l'article 31 de la Loi d'Orientation Agricole pour l'établissement du prix de campagne, qui donne le prix légal à 6,72 Frs,

— Aide accrue à la politique du stockage,

— Cessation de l'uniformité de l'exonération à la base et du pourcentage du blocage, qui pénalise le seul Midi,

— Interdiction absolue de l'importation des vins du Maghreb et également celle des vins étrangers tant que le Marché Commun n'est pas ouvert pour eux,

— Distillation aux frais de l'Etat des vins actuellement sous Douane,

— Fiscalité adaptée aux bénéfices réels, Etablissement chaque année par les Services Agricoles des conditions d'exploitation et de rentabilité pour la détermination d'une base juste d'imposition,

— Taxes sur les vins réduites.

— Aide pour la propagande en faveur du vin et cessation de la propagande anti-vin,

Domaine Commercial Lutter pour l'établissement d'un impôt à la base. L'impôt ne doit être payé qu'une fois par le fabricant.

Ceci doit entraîner :

— la suppression des patentes :

de la T V A et du B I C

Domaine industriel. Favoriser l'implantation d'industries, freinée, malgré tous les battages,, dans des buts électoraux ou peu avouables : implantation qui nécessite, dans l'effort d'aménagement du territoire, l'action conjuguée des Pouvoirs Publics, et de toutes les forces politiques, économiques, sociales et intellectuelles de la région.

Aussi ne comprend-on pas que dans la région Méditerranéenne et Biterroise, en particulier, on ne fasse pas appel plus souvent aux architectes et constructeurs locaux.

Régions montagneuses. Lutter contre la dégradation économique qui conduit à l'exode rural après l'exode agricole.

— Favoriser l'élevage pour s'insérer dans les circuits de consommation de la viande,

— Développer les ressources végétales qui constituent l'élément le plus économique pour le bétail,

— Favoriser et développer :

a) — l'embouche à l'étable sur place ou en association avec les agriculteurs du Bas Rhône Languedoc

b) — la production de jeunes veaux.

— Développer le tourisme par l'aménagement :

— d'hôtels familiaux,

— de gîtes ruraux

— de services commerciaux et touristiques.

— Encourager la multiplication des résidences secondaires et l'installation définitive des retraités des villes. Ces retraités, qui abordent le 3e âge, devraient bénéficier pour leur retraite, par indexation, de l'augmentation des salaires et des prix.

Dans un domaine plus général : - Justice fiscale et égalité fiscale.

Répression impitoyable de la fraude fiscale, qui fait supporter aux seuls travailleurs dont le traitement est déclaré tout le poids des impôts.

— Combat pour la **suppression du système déclaratif,** générateur de fraudes et **l'établissement de l'impôt sur l'énergie,**

Les Femmes. — Pas de véritable démocratie sans la participation effective des femmes.

— La récente réforme du régime matrimonial est encore insuffisante. La femme doit disposer entièrement de sa personnalité et de ses biens.

— A études égales avec l'homme, qualification professionnelle véritable dans toutes les professions.

A qualification identique égalité de salaires.

— L'égalité politique est acquise depuis 1945, mais il n'y a pas assez de femmes parlementaires, pas assez aux responsabilités politiques.

S'il y avait plus de femmes, la guerre reculerait car le rôle biologique de la femme de perpétuer et de protéger la vie, influencerait profondément son comportement politique.

Au sujet de « la pilule ». La contraception et la régulation des naissances se situent au niveau du couple. Il appartient aux époux de maitriser d'un commun accord la procréation, en harmonie avec leur croyances.

Le législateur a pour seul rôle de mettre en forme des lois qui ne mettent en péril ni les morales traditionnelles, ni la santé publique.

TRANSFORMATION DES STRUCTURES

En Juillet 1969 la viticulture devra faire face à l'ouverture du Marché Commun en matière viticole.

Pourra-t-elle dans ses structures actuelles faire face à la libre circulation des vins de nos partenaires actuels auxquels se seront certainement joint les Espagnols.

Certes nous ne préconisons pas la disparition de l'exploitation familiale, mais on oublie trop que pour subsister dans les conditions actuelles, l'exploitation demande un autofinancement. Il doit couvrir non seulement le financement des stocks mais encore les dépenses d'aménagement.

Il faut donc des ressources propres, c'est-à-dire une activité rentable.

Or le viticulteur s'adresse au crédit, qui ne crée pas de revenus, mais est une charge qui s'ajoute aux autres.

Nous pensons que c'est **la constitution de grands ensembles** qui donnera la solution.

La constitution de grands ensembles n'est pas une aliénation, car il faut distinguer **la propriété foncière et l'entreprise agricole, le capital foncier et le capital d'exploitation.**

L'organisation de **coopératives de production et de C.U.M.A.** par un grand nombre de petites et moyennes entreprises agricoles permettraient :

— une culture rationnelle,

— un abaissement du prix de revient,

— un meilleur rendement,

— une rationalisation des moyens de culture, se traduisant par des économies substantielles,

— une bourse du travail permettrait aux agriculteurs la compensation des services qui lui sont rendus.

Ces organisations groupées briseraient certaines féodalités commerciales, élimineraient les possibilités de spéculation, permettraient les études de marché pour l'exportation et, en définitive compenseraient et synchroniseraient production et consommation.

Elles auraient surtout l'avantage **de résoudre la question sociale** douloureuse des ouvriers agricoles par leur association à l'œuvre commune, ce qui est impossible dans les entreprises de faibles dimensions.

Vous ne vous déjugerez pas ! mais vous voterez **FAGES**
pour vous opposer :

1° - à la coalition hétéroclite des intérêts électoraux divergents des partis de gauche

2° - à la poussée d'appétits puissants qui se dissimulent sous le couvert d'un nom respecté

Vous Voterez **Henri FAGES**

Vu : Le Candidat

Imprimerie PÉLAEZ - Béziers